



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### lois

Question écrite n° 115918

#### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur la mise en oeuvre de la loi du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique. En effet, ce texte prévoit l'intervention d'une mesure réglementaire d'application. Or il semble que cet acte n'a pas encore été adopté à ce jour. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître le calendrier prévu pour la publication de ce décret nécessaire à la pleine entrée en vigueur de cette loi.

#### Texte de la réponse

La loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique n'a pas nécessité l'intervention de mesures réglementaires pour s'appliquer. Cependant, le Gouvernement a proposé, lors de la signature du protocole d'accord signé le 25 janvier 2006 relatif à l'amélioration des carrières dans la fonction publique, la mise en place d'un volet spécial pour les agents non titulaires. Ce dernier vise à améliorer leurs conditions d'emploi et nécessite l'intervention d'une mesure réglementaire. C'est pourquoi, un projet de décret modifiant le décret n° 86 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, a été soumis à l'avis du Conseil supérieur de la fonction publique de l'État le 26 septembre 2006. Cette instance a émis un avis favorable sur l'ensemble du texte. Le texte qui a été examiné par le conseil d'État, devrait être publié dans les tout prochains jours.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115918

**Rubrique :** Parlement

**Ministère interrogé :** fonction publique

**Ministère attributaire :** fonction publique

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 janvier 2007, page 479

**Réponse publiée le :** 27 mars 2007, page 3160